

Les objectifs fixés pour l'Agenda 2030



Le changement climatique et l'avenir de notre planète sont des enjeux qui nous concernent tous. Soucieuse de fédérer les nombreuses initiatives déjà développées et de planifier celles qui pourraient être mises en place, l'équipe municipale a initié un plan d'actions intitulé « Agenda 2030 ».

▼ Contenu

Initialement lancé par l'ONU en 2015, Beauchamp a décliné ce programme de développement durable à l'échelle communale. Il s'agit de contribuer à cette ambition avec les moyens et les prérogatives de la ville. Après des étapes de diagnostic, puis d'études et de concertations avec les habitants débouchant sur un plan d'actions, le conseil municipal a voté la mise en place d'un Agenda 2030, lors de la séance du 1er février.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- Lutter contre le changement climatique
- Produire et consommer responsable
- Préserver les milieux naturels
- Assurer la santé, la solidarité et la cohésion sociale
- Garantir le Bien vivre
- Piloter la mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec le concours des habitants

Concrètement, quelles seront les actions menées ?

Ces objectifs seront traduits en actions de terrain dans les prochains mois. Par exemple, la cour de l'école maternelle La Chesnaie sera transformée en cour « OASIS » durant l'été 2024. Ce « projet pilote » va intégrer une augmentation de la surface végétalisée, la désimperméabilisation des sols et la transformation de la cour en îlot de fraîcheur.

Autre action lancée cette année : la création d'un rucher pédagogique dans le bois Barrachin. En partenariat avec l'association apicole La Goutte d'or, des ruches d'apiculteurs et des ruches appartenant à la municipalité seront installées. Des moments de découverte et de sensibilisation seront organisés par la suite.

Ainsi, chaque objectif sera décliné en actions concrètes au fil des prochains mois et des années à venir.